

□ Le Centre Alain Savary

Bienvenue aux nouveaux coordonnateurs et aux nouvelles coordonnatrices.

Depuis la rentrée de septembre, le centre Alain SAVARY est complètement installé à Lyon. Basé en ce moment à Saint-Fons, le centre emménagera en février dans les nouveaux locaux de l'INRP, actuellement en construction à Lyon Gerland.

Le site www.inrp.fr est en cours de transformation mais reste cependant fonctionnel. En cliquant sur l'onglet «Politiques compensatoires» vous retrouvez l'espace «éducation prioritaire», puis en cliquant sur ZEP, CAREP et REP, vous trouvez l'espace coordination ZEP-REP qui vous est destiné au même titre que cette lettre.

«Réseau-Coordo» est une lettre électronique paraissant six fois par an. Elle a vocation à être diffusée à tous les coordonnateurs sur l'initiative des responsables de CAREP ou des correspondants académiques de l'éducation prioritaire qui en sont les premiers destinataires. Elle est aussi mise en ligne sur notre site sous l'intitulé "[les lettres](#)". Elle propose une sélection de ressources, certaines donnant accès à des données de recherche, pour alimenter la réflexion et nourrir le travail au quotidien des coordonnateurs et de leurs équipes.

Bonne lecture

□ Sur les pages de l'INRP

↪ **Mise en ligne récente**

- ✓ **La cellule Veille Scientifique et Technologique (V.S.T) : la lettre d'information d'octobre 2004 avec un dossier thématique « L'écriture »**

Sélection de quelques publications françaises et internationales consacrées à l'écriture selon deux thématiques principales : « L'écriture et son apprentissage » et « Les pratiques de l'écriture ».

[lettre d'information](#)

□ Sur d'autres sites Internet

↪ **Le site du ministère de l'éducation nationale**

- ✓ **Enseignements en collège. Organisation des enseignements du cycle d'orientation de collège (classe de troisième)**

Arrêté du 2-7-2004, B.O. n°28 du 15 juillet 2004

« ... En complément des contenus enseignés dans le cadre des différentes disciplines et de l'éducation à l'orientation, le module de découverte professionnelle vise à offrir aux élèves une ouverture plus grande sur le monde professionnel... A titre transitoire, ce module peut-être porté à six heures pour les élèves en grande difficulté repérés en voie de décrochage scolaire à la fin du cycle central... »

[arrêté](#)

- ✓ **Instructions pédagogiques : L'enseignement du français au collège. Circulaire n°2004-168 DU 20-9-2004, B.O. n°37 du 14 octobre 2004**

Développer la maîtrise du français à l'école primaire et au collège constitue un objectif central pour la réussite des jeunes. Il est nécessaire de tenir compte des connaissances et compétences acquises par les élèves à l'issue de l'école primaire. En pratique, dès le collège, l'enseignement du français doit pouvoir faire acquérir aux élèves une culture littéraire commune. Il doit les amener à s'exprimer clairement, à l'écrit comme à l'oral.

[circulaire](#)

✓ **Note d'évaluation 04.09 octobre Les compétences générales des élèves en fin de collège.**

Les élèves de ZEP-REP sont deux fois moins nombreux à figurer dans le groupe qui maîtrise le mieux les formes de raisonnement complexe en fin de 3ème.

[note](#)

✓ **Note d'évaluation 04.10 octobre. La maîtrise de la langue française en fin d'école primaire.**

Environ un tiers des élèves ont des performances qui permettent de considérer qu'ils maîtrisent de façon satisfaisante les compétences attendues par les programmes de l'école primaire. A l'opposé, 15% sont en difficulté, voire en grande difficulté pour 3% d'entre eux, et on peut considérer que ces élèves ne maîtrisent pas – ou très mal – les compétences nécessaires à l'entrée en sixième. De ces 3% d'élèves en grande difficulté, 11% sont en ZEP.

[note](#)

↳ **Le site du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.**

✓ **Le plan de cohésion sociale.** 49 pages.

Ce plan est organisé en trois parties appelées «piliers» qui sont eux-mêmes divisés en « programmes ». C'est le troisième pilier « L'égalité des chances » qui nous intéresse en priorité avec ses six programmes dont le 15 « Accompagner les enfants en fragilité » et le 16 « Accompagner les collégiens en difficulté et rénover l'éducation prioritaire ».

[la synthèse du plan](#)
[le plan](#)

↳ **Le site de la documentation française : le rapport «Thélot»**

✓ **Pour la réussite de tous les élèves. Rapport de la Commission du débat National sur l'avenir de l'école.** 160 pages.

Cet imposant document est précédé d'un texte de synthèse de 8 pages qui permet d'appréhender les points clés de ce rapport : le socle commun des indispensables, un baccalauréat mieux profilé, un projet de formation « éclairé » pour les collégiens, une réduction volontariste des inégalités grâce à une mixité sociale, un renforcement de la responsabilisation des établissements scolaires, une redéfinition du métier d'enseignant, des relations avec les parents redéfinies et des partenariats renforcés et précisés.

[présentation du document](#)
[le rapport](#)

✓ **La mise en œuvre du plan de prévention de l'illettrisme au cours préparatoire en 2003-2004** 33 pages.

En juin 2002, le ministre de l'Education nationale a fait de la prévention de l'illettrisme la priorité du système éducatif. Un accent particulier a été mis sur les classes de cours préparatoire. Le travail engagé a fait l'objet d'une première observation de l'inspection générale, entre novembre 2003 et janvier 2004, dont ce rapport fait état.

[le rapport](#)

↳ **Le site Observatoire des Zones d'éducation Prioritaire (OZP)**

✓ **Rencontres de l'OZP : Où en sont les coordonnateurs de ZEP ?**

Plusieurs anciens comptes-rendus des « Rencontres de l'OZP » ont été mis en ligne et en particulier le numéro 16 d'octobre 1999 « Où en sont les coordonnateurs de ZEP ? »

[compte-rendu](#)

□ La veille bibliographique de Réseau Coordo

↳ Dans les revues

- ✓ **Recherche et formation n°44-2003 parue en juillet 2004 : *Les pratiques de la classe en « milieux difficiles»*, R. Amigues et M. Kherroubi (rédacteurs en chef invités)**

Ce dossier est le fruit d'un travail collectif effectué par un groupe de chercheurs dans le cadre de journées co-organisées par le Centre Alain Savary (INRP) et l'équipe ERGAPE (IUFM d'Aix-Marseille). C'est la confrontation de résultats de recherche qui s'attachent à rendre compte de façon fine des pratiques d'enseignement en classe ou dans des dispositifs hors classe dans les secteurs dits «difficiles».

[sommaire](#)

- ✓ **Ville Ecole Intégration Diversité n°137 juin 2004 : Les professionnels entre souffrance et vitalité**

« (...). Nous avons beaucoup hésité sur les termes à employer pour qualifier des métiers surexposés et confrontés à la crise des institutions : souffrance, malaise, stress, etc. Même si aucun ne nous satisfait, les faits eux sont là. (...)» Marie Raynal, rédactrice en chef de VEI.

[sommaire](#)

- ✓ **Education et formations n° 69 juillet 2004 : redoublement ; santé ; activités extrascolaires**

Dans ce numéro trois articles analysant des données statistiques nous intéressent particulièrement dans notre actualité d'acteurs de l'éducation prioritaire : «Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire» ; «Les activités extrascolaires des écoliers : usages et effets sur la réussite» ; «L'état de santé des enfants de cinq à six ans dans les différentes académies».

[revue en ligne](#)

- ✓ **Revue internationale d'éducation de Sèvres n°36 : Ecole et religion**

Réflexion sur les enjeux de la présence ou de l'absence des religions à l'école dans plusieurs pays. La base de cette réflexion est l'Europe (Allemagne, Angleterre, France, Grèce, Russie) mais également, en contrepoint, les Etats méditerranéens qui relèvent d'autres héritages (Liban, Israël, Maroc et Turquie).

[résumés des articles](#)

- ✓ **Repères n°28 2003 paru en juillet 2004 : *L' «observation réfléchie de la langue à l'école»* coord. F. Grossmann et D. Manesse**

Ce numéro de Repères s'efforce de répondre à une série de questions : comment construire la cohérence de cette « observation réfléchie sur la langue » prônée par les instructions officielles, et devant laquelle nombre d'enseignants se sentent désarmés ? Comment concevoir les activités de manipulation et de classement recommandées par les programmes ? A partir de quels exemples, de quels textes, de quels corpus ? Et comment concilier cette démarche inductive avec une démarche guidée, finalisée par des objectifs suffisamment clairs, autant pour les maîtres que pour les élèves ? Dans quelle mesure convient-il de relier les activités réflexives sur la langue aux autres activités de français, et comment peut-on concrètement le faire ?

[sommaire](#)

↳ Des ouvrages

- ✓ ***L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?*. F. Dubet, Seuil, La République des idées, 2004, 95 p.**

Qu'est-ce qu'une école juste ? C'est une école qui distingue le mérite de chacun indépendamment de sa naissance ou de son origine sociale. Telle est la réponse la plus courante et peut-être la plus forte. Reste qu'en pratique, la compétition du mérite n'empêche pas les inégalités sociales d'hypothéquer les destins individuels et ne préserve nullement les perdants d'une humiliation d'autant plus cruelle qu'on les a persuadés de leur médiocrité. Or, en démocratie, la justice se mesure d'abord au sort réservé aux plus faibles.

Cet essai se place résolument du point de vue des vaincus du système. « L'école des chances » exige un redéploiement de notre conception de l'égalité. Comment mieux traiter ceux qui ont moins ? Comment fonder une culture commune ? Comment conjurer le verrouillage des destins sociaux par le diplôme ? Comment respecter la personne quand on sanctionne l'élève ?

Autant d'interrogations qui appellent un peu de courage et d'audace : l'avenir de l'école ne tient pas dans son passé.

✓ **La violence à l'école, un défi pour la communauté locale. Conseil de l'Europe, mars 2004, 99 pages.**

Cet ouvrage passe en revue les points saillants de la Conférence du Conseil de l'Europe sur les partenariats locaux pour la prévention et la lutte contre la violence à l'école (Strasbourg, décembre 2002). La conférence a catégoriquement écarté la répression comme moyen de maîtriser la violence à l'école. Les débats ont été centrés, au contraire, sur la médiation, le dialogue interculturel, les systèmes de pré-alerte, les programmes de prévention à l'école primaire et surtout le « respect des droits de l'homme » garanti aux victimes comme aux délinquants.

✓ **Métier d'élève et sens du travail scolaire. P. Perrenoud. ESF, 2004, 208 pages.**

Aujourd'hui, les élèves sont devenus des « apprenants ». Cette centration sur les apprentissages et donc sur la didactique qui les organise pourrait, si l'on n'y prend garde, être l'étape ultime de la dénégation du sujet : si l'apprenant n'apprend pas, s'il ne veut ou ne peut apprendre, quelle identité lui reste-t-il ? Identifier l'élève à l'apprenant, c'est empêcher de penser la distance entre le rôle que les adultes lui attribuent et ce qu'il en fait, c'est oublier que le métier d'élève est assigné aux enfants et aux adolescents comme un métier statutaire, à la manière dont un adulte est mobilisé par l'Etat dans un jury ou une armée. Une sociologie du métier d'élève est à la fois une sociologie du travail scolaire, de l'organisation éducative et du curriculum réel. Elle s'intéresse aux tâches et aux contraintes qu'on assigne effectivement aux élèves. Elle analyse leurs tactiques et leurs stratégies, la façon dont ils prennent des distances face aux attentes des adultes et rusent avec leur pouvoir dans la famille ou dans l'école. Elle éclaire les contenus concrets de la culture scolaire telle qu'elle est transposée et s'incarne au jour le jour dans les classes. Enfin, elle s'intéresse au sens que donne les élèves au travail quotidien, en fonction de leur héritage culturel aussi bien que des situations dans lesquelles on leur place et du pouvoir qu'on leur concède.

Documents croisés : « La maîtrise de la langue »

Parmi les sources que nous avons signalées, certaines sont complémentaires. Leur lecture aide à l'analyse des situations locales grâce à une confrontation entre les textes de référence* et les pratiques dans les écoles et les établissements.

Les éléments proposés dans ces 4 documents ci-dessous peuvent permettre de recenser et définir les objectifs et les démarches à privilégier pour renforcer la « maîtrise de la langue ».

✓ **Note d'évaluation 04.09 octobre Les compétences générales des élèves en fin de collège.**

[note](#)

✓ **Note d'évaluation 04.10 octobre La maîtrise de la langue française en fin d'école primaire**

[note](#)

✓ **Instructions pédagogiques : L'enseignement du français au collège. Circulaire n°2004-168 DU 20-9-2004 B.O n°37 du 14 octobre 2004.**

[circulaire](#)

✓ **Repères n°28 2003 paru en juillet 2004 : L' «observation réfléchie de la langue» à l'école coord. F. Grossmann et D. Manesse**

[sommaire](#)

* instructions, notes de la DEP, recherches, recherches-action, études, articles,...